

# Le bulletin de l'été 2021



Pour nous écrire : [bulletin@aadmie.org](mailto:bulletin@aadmie.org)

Conseil d'Administration  
Jeudi 30 septembre  
A la MPP- 20, rue du sauvage  
  
De 18h00 à 19h30

## Conseil Départemental et ASE

### Accueil des MIE : vers un changement radical en Charente ?

En avril, le département est, comme on dit « passé à gauche ». Philippe Sourisseau, l'ancien président (que nous avons rencontré le 25/06) a cédé la place à Philippe Bouty (que nous avons également rencontré le 26/03).

La question est d'importance pour nous puisque c'est le Conseil Départemental qui pilote l'ASE.

Nous avons donc fait un appel aux adhérents de l'AADMIE et distribué un tract à l'entrée de la réunion du Conseil Départemental. Ensuite, nous avons rencontré (le 23/07) Maryline Vinet qui est désormais responsable à la famille et sera donc notre interlocutrice désormais. Nous voulions connaître les orientations de la nouvelle équipe, savoir quelle politique elle comptait adopter à l'égard des MIE. Bonne nouvelle : elle s'est montrée extrêmement attentive à nos discours, voire solidaire de nos combats.

Les congés d'été ont interrompu les discussions et le moins qu'on puisse dire c'est que l'ASE n'a pas changé ses pratiques : nous avons recueilli 5 à 6 jeunes, chaque mois, en juin, juillet et août. Il y a eu certainement d'autres sorties de l'ASE mais dont nous n'avons même pas eu vent.

Inutile de le cacher : le CA est partagé. Certain.e.s sont absolument convaincu.e.s que rien ne changera. D'autres pensent au contraire qu'on est peut-être à la veille d'un changement radical en Charente (juste en Charente, malheureusement : dans la majorité des départements, le sort des MIE va plutôt en se dégradant).

Quoi qu'il en soit, nous ferons tout notre possible pour l'emporter sur deux points :

1. une augmentation du taux de reconnaissance de minorité. On est actuellement proches de la moyenne nationale : 30 %. On voit arriver à l'AADMIE des jeunes de 15 ans dont la jeunesse et la vulnérabilité sont évidentes. C'est insupportable.
2. En cas de contestation, c'est à dire si des jeunes sont évalués majeurs par l'ASE mais qu'ils contestent cette évaluation, nous voulons obtenir leur maintien à l'ASE. Nous voulons qu'ils soient protégés jusqu'à ce que la justice ait tranché.

Des rencontres sont prévues en septembre : nous espérons donc pouvoir vous en dire plus lors du CA élargi du 30 septembre.

## **Les jeunes**

En cette fin d'année scolaire nous pouvons féliciter beaucoup d'entre eux qui ont réussi leur diplôme. Un a eu le BAC et continue en BTS, 13 ont eu un CAP et cherchent maintenant un travail ou continuent en apprentissage ou en bac pro. 4 ont échoué au CAP dont deux redoubleront et deux se réorientent vers un apprentissage.

Vous avez reçu récemment un mail de « Monsieur Coup Main » : nous avons toujours besoin de personnes pour accompagner ces jeunes dans leurs recherches d'emplois !

## **« Chez Antoine »**

Heureusement que nous avons cet appartement ! Il nous permet d'accueillir les jeunes à leur mise à la porte de l'ASE. Ils peuvent s'y poser puis, s'ils décident de rester en Charente, commencer leurs démarches, rendez-vous médicaux, juridiques et scolaires.

En juillet et août, nous avons assuré 189 nuitées et ce sont plus de 20 jeunes qui ont pu être accueillis et mis à l'abri pour quelques nuits quand le 115 n'avait plus de place.

## **Les permanences au local**

Tout l'été nous avons ouvert le local les mercredis de 15h à 17h. Les jeunes s'y sont retrouvés et ont pu bénéficier de colis alimentaires.

Médecins du Monde y est venu aussi ... et bien sur vous êtes tous et toutes invité-es à venir nous rencontrer

## **Anges gardiens**

Nous vous avons expliqué, dans le dernier bulletin, le principe des « Anges gardiens » qui, à Paris, réceptionnent nos jeunes et les pilotent jusqu'à leur consulat ou ambassade.

A la suite de cet article, nous en avons recruté... un.

Donc nous renouvelons l'appel : si vous avez, dans vos contacts familiaux ou amicaux à Paris, des personnes de nature angélique : on recrute ! C'est simple et facile, un peu comme pour la liste « coups de main » : les anges reçoivent un courriel de temps en temps pour les prévenir d'un accompagnement à faire. Le premier qui peut et veut s'en charger reçoit les informations nécessaires et est mis en contact avec le ou les jeunes.

### **Renouvellement des adhésions, dons, finances**

Tout cela se fait en général lors de l'AG annuelle. Outre le fait que le nouveau CA ne s'est « installé » qu'en novembre 2020, la période n'est guère propice.

Vous pouvez donc renouveler votre adhésion et/ou de nous envoyer des dons par voie postale. Les bulletins sont disponibles au téléchargement sur le site (menu DOCUMENTS UTILES, rubrique « Vie de l'association »).

**Nous espérons pouvoir tenir une Assemblée générale en novembre-décembre**

Le CA : Sylvie Delaruelle, Karen Dubois, Geneviève Noël, Valérie Nouviale, Sylvie Salomon, Romain Treppoz, Alain Varlet, Annie Vincent

**AADMIE - RESF16 - [www.aadmie.org](http://www.aadmie.org)**

(Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Étrangers)

20, rue du sauvage 16000 Angoulême

07 51 20 93 05 - [aadmie.resf16@gmail.com](mailto:aadmie.resf16@gmail.com)

N° SIRET 837 683 093 00012